

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 5

Rubrik: Contrôle du miel SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contrôle du miel SAR

Chaque responsable du contrôle du miel a maintenant en mains un classeur de directives précises et complètes et possède un exemplaire de chaque étiquette ou timbre disponible. **Chacun d'entre eux a également passé commande de bocaux échantillons et possède des formules détaillées** comprenant les nouvelles conditions et prix du matériel à votre disposition.

Mais avant d'attaquer la nouvelle saison, il serait bon de répondre à quelques questions et surtout à celle-ci :

« Pourquoi payer une participation au fonds de propagande, alors que la SAR n'en fait pas ? »

Voilà une question intéressante !

Je répondrai tout d'abord que d'affirmer que votre Comité central ne fait rien est une réponse gratuite et... non fondée ! Ne croyez pas non plus que c'est une chose facile, et surtout peu coûteuse que d'opérer valablement une campagne publicitaire avec le support d'une agence de publicité. Pensons simplement au coût de l'action commune effectuée à Grün 1980. Notre fonds de propa-

gande est loin de pouvoir supporter une telle aventure et les moyens de votre société ne sont pas non plus comparables aux budgets publicitaires des firmes de cigarettes ou de voitures !

Toutefois, permettez-moi maintenant de vous retourner la question et de vous dire :

« Qu'avez-vous fait ou que faites-vous comme publicité pour la vente de votre miel ? »

Je ne serai pas aussi catégorique et n'affirmerai pas que vous ne faites rien, mais me contenterai de constater que chacun d'entre nous effectue sa propre réclame parmi ses connaissances et dans son secteur, et que cela ne porte parfois pas les fruits tant espérés.

A ceux qui me disent : « Faire de la publicité n'est pas nécessaire, puisqu'on n'a jamais assez de miel à vendre... », je répondrai simplement que **de n'en pas faire, c'est rendre service à ceux qui en font pour le miel étranger et c'est surtout ne pas faire connaître le produit de notre organisation à ceux qui seraient disposés à l'acheter.**

Certaines sections, pourtant, l'ont très bien compris et agis-

Cette étiquette est la garantie
d'un miel suisse contrôlé




Il vient du miel du monde entier,
mais il n'y a qu'un miel de qualité

LE MIEL SUISSE CONTRÔLÉ

qui donne

PLAISIR • FORCE • SANTÉ

sent lors de manifestations publiques et régionales, d'autres sous forme de groupes, organisent des ventes ou des marchés, d'autres enfin, à titre individuel, présentent des films, donnent des conférences avec ou sans clichés. Dès maintenant, elles disposent en outre d'une série de tableaux d'exposition récemment acquis par votre comité et disponibles auprès de notre bibliothécaire SAR.

Toutefois, ce n'est pas suffisant !... Et je pense qu'il est bon de soutenir, cette année, une action commune et collective qui sera faite avec l'utilisation des

panneaux-réclame que nous possédons et qui ne demandent pas mieux que de trouver un emplacement avantageux pour y être exposés aux yeux du public.

Pensez seulement que plus de 12 300 étiquettes en 1982 et 16 400 l'an dernier ont été le messenger du «miel contrôlé SAR», et qu'une partie d'entre elles sont aujourd'hui réduites à l'état de silence et ne seront plus lues.

Nous nous devons donc de continuer cette action et de la compléter par la distribution de nos panneaux à tous les détaillants qui vendent votre miel.

Vous seuls les connaissez et en les leur offrant, vous pouvez les inciter à les poser ou les suspendre dans leurs vitrines ou magasins.

«Faire connaître», voilà le mot d'ordre ou la devise à respecter par chacun de vous.

C'est en effet par tous nos points de vente que nous devons travailler avant toute autre chose et faire apprécier aux consommateurs la qualité d'un produit dont nous sommes fiers d'être producteurs, et respectueux quant à son prix.

Si chacun «joue le jeu d'ensemble», si vos contrôleurs sont sérieux et si, de surcroît, votre marchandise est irréprochable tant au point de vue qualité qu'au point de vue emballage, je puis vous assurer que les détaillants seront sérieux et que le consommateur ne pourra faire autrement que d'y croire!

C'est par là que vous devez tous commencer et qu'ensuite votre comité pourra soutenir d'autres actions collectives. Dites-vous bien aussi que, sans votre concours, nous ne pouvons que peu de chose et que l'impact ne sera rien... C'est pourquoi **nous recommandons aux hésitants et même aux abstentionnistes de venir grossir les rangs**, l'union faisant toujours la force!

Afin de faciliter l'action de masse et pour gain de temps, une petite provision de nos

panneaux-réclame est adressée à chacun des responsables du contrôle de votre section, qui se fera un réel plaisir de vous les remettre, sur demande, contre la modique somme de **Fr. 2.—**.

Leurs noms et adresses figurent dans l'agenda apicole.

Pour information, cette disposition a été prise ensuite des nombreuses réactions et demandes de l'an dernier, provenant de la parution du cliché ci-dessous, dans le bulletin de novembre 1982.

A vous tous, je vous dis **MERCI** et vous rappelle que:
Un pour tous = tous pour un.

Bonne récolte, et surtout plein succès.

Marc Léchaire

À VENDRE

5 ruches «Ritter» dont 4 habitées plus armoire à cadres, supports en béton 3 m longueur. Excellente occasion, prix avantageux.

S'adresser à:
Paul Rossier-Fornerod
1751 Cottens/FR
Tél. (037) 37 19 65